

**FORUM ALTERNATIF MONDIAL DE L'EAU 2012,  
15-17 mars 2012, Marseille, France**

**Axe thématique "EAU ET EXTRACTIVISME"**

**COMPTE-RENDUS DES ATELIERS ET TABLES RONDES  
CONCLUSIONS**

<i>Atelier « Or noir contre Or bleu : résistances citoyennes face à l'avancée des transnationales pétrolières »</i> .....	1
<i>Atelier « De l'eau qui fait pschitt » : eau, gaz et pétrole de schiste »</i> .....	3
<i>Table ronde de synthèse « Contrer l'extractivisme, défendre l'eau » : Conclusions du débat – ébauche d'une feuille de route</i> .....	8
<i>Déclaration des participants aux activités de l'axe thématique « Eau et extractivisme » du FAME 2012</i> .....	10

## **Atelier « Or noir contre Or bleu : résistances citoyennes face à l'avancée des transnationales pétrolières »**

**jeudi 15 mars 2012 – 10h00/13h00**

**Coordination de l'atelier :** Vincent Espagne (Collectif Plaines du Languedoc), Grégory Lassalle (Collectif Guatemala), Juliette Renaud (Les Amis de la Terre).

**Prise de notes, synthèse des interventions et rédaction :** Vincent Espagne.

*Quels sont les moyens dont disposent les populations face aux transnationales du pétrole dont nous dénonçons leurs actions : crimes contre l'environnement et contre les peuples ? En comparant les cas, les situations sont très diversifiées, du point de vue de l'impact, c'est une évidence, sur les écosystèmes et sur les groupes humains. Mais un seul modèle s'impose du point de vue du droit : le droit au commerce prime sur tous les autres.*

Par exemple, le procès des victimes de **l'exploitation du pétrole en Equateur par la société Chevron (montage vidéo)**. En deux audiences, entre février 2011 et janvier 2012, la justice équatorienne a donné raison aux plaignants en condamnant Chevron à verser 8,6 milliards de \$ d'indemnités, et d'une exigence de « dire pardon » ou de voir doubler ses indemnités. Cependant, Chevron attaque le gouvernement de l'Equateur devant la Cour d'arbitrage de la Haye, en argumentant que l'Etat n'a pas signé un traité bilatéral sur les échanges commerciaux avec les EU ; donc de ne pas respecter le droit international, c'est-à-dire les règles de l'OMC.

### **Le cas Perenco au Guatemala (Grégory Lassalle – Collectif Guatemala) :**

Cette société exploite des puits « en fin de vie » dont elle a acheté les concessions à une entreprise familiale française, 40<sup>ème</sup> fortune du pays en 2010. Des « accidents » dans les pipelines et des abandons de

puits provoquent rapidement une grave pollution.

La population tente des actions juridiques, mais un accord entre le gouvernement guatémaltèque et Perenco permet à cette société d'échapper à une vraie condamnation. Comment ? Perenco finance un bataillon de 250 militaires pour servir à la lutte contre les narcotrafiquants !

Neuf recours en justice sont engagés au niveau national et international. Le seul qui pourrait aboutir condamnerait l'Etat guatémaltèque parce que les quelques lois qui protègent l'environnement contreviennent au traité de libre-échange. Ces lois sont considérées comme des mesures contraignantes pour les investisseurs. Sans le dire, c'est encore une fois la règle de l'OMC qui s'impose.

### **Le PER Rhône-Maritime en Méditerranée à 50 km d'ici et le forage Gold (Achim Gertz – Collectif Gaz de Gardanne) :**

Cet exemple démontre la collusion entre les pouvoirs publics et les transnationales. D'un côté, un permis de recherches sur une surface 9700 km<sup>2</sup> attribué à la société Melrose va être prolongé. De l'autre, des laboratoires du service public (IFREMER et le CNRS), s'engage dans un projet de record dans le même périmètre : le forage « Gold » : un record : 2 500 m sous l'eau, puis 4 000 m dans la croûte terrestre pour aller voir si Melrose la société qui détient le permis finance avec Total et quelques autres entreprises ce projet soit disant scientifique avec un budget de 150 millions €. Il faut savoir qu'il n'existe aucune réglementation internationale sur les activités offshore.

### **Pollution à Fos sur Mer et autour de l'Etang de Berre (Pierre Aplincourt – URVN-FNE Provence-Côte d'Azur):**

Dans ce cas, nous sommes à l'autre bout de la chaîne. A quelques km à l'Ouest d'ici, un terminal pétrolier et gazier et des raffineries, qui tente de devenir le premier port méthanier d'Europe. Toute la région est en pollution « chronique » depuis les années 60. De plus, le « hub » entre la Camargue et la Provence, constitue une zone à risque d'accident majeur. Deux générations de travailleurs et de riverains permettent de constater l'impact sur la santé humaine (augmentation de cas de cancers, d'affection pulmonaire grave. En France, nous n'avons pas la possibilité de mener des actions juridiques collectives, type « class action ». La résistance s'organise d'abord par l'éducation populaire et l'expertise construite par tous.

### **Deepwater Horizon (montage vidéo):**

La plus grande catastrophe entre les deux continents américains est celle de Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique. La méthode de règlement est unique : Obama l'a dit : « ils vont payer » - 40 milliards de \$ et « Ils » doivent s'arranger entre eux : principalement le pétrolier BP et la société américaine Halliburton qui fournit les technologies de forage, celle-là même qui dispose des brevets pour la fracturation, technique qui fait des ravages aux Etats Unis et qui nous menace aujourd'hui en Europe.

### **Pollution au Nigeria (montage vidéo, précisions exprimées par Juliette Renaud – Les Amis de la Terre) :**

Autre continent, autre cas, semblable à celui du Guatemala. Après un accident, le pétrolier triche en déclarant 20 barils échappés d'un pipeline alors que ce sont des km<sup>2</sup> qui sont impactés. Sur le plan de l'action, apparemment, nous en sommes aux constats faits par les militants autochtones mandatés par les Amis de la Terre. Les représentants du pétrolier, devant la caméra, déclarent avoir la situation en main.

Partout, à des degrés divers, la mobilisation citoyenne commence par l'éducation populaire et finit par produire de l'expertise, technique mais aussi politique en se posant les questions : où se décide la norme et pour l'intérêt de qui ? Ou se dit le droit ? Quelle est la légitimité d'institution comme ici la Commission européenne ou de textes comme ces traités de libre échange qui sont fait d'abord pour le profit immédiat des investisseurs transnationaux.

L'expression de ces citoyens en colère révèle non seulement la responsabilité des entreprises mais également les carences des Etats.

Les mobilisations des populations permettent d'engager des actions juridiques et des résultats qui produisent des jurisprudences qui pourraient servir à tous et partout. Un de nos objectifs dans une dynamique internationale devrait être celui d'exiger la création d'un tribunal pénal pour condamner comme il faut les auteurs des crimes contre l'environnement et des crimes sociaux. Il faut également exiger une véritable convention internationale sur les activités offshore.

Se pose également la question de la rente et de la répartition de celle-ci. Le lien entre les ressources aquifère et halieutiques d'une part et les ressources en combustible est évident.

Sur le plan technique, pour extraire et transformer le minerai, il faut d'énormes quantités d'eau. Sur le plan de l'impact, le principe de précaution n'est qu'une idée pieuse.

Ce lien est évident aussi sur le plan économique. Le principe est le même. « Ils » veulent tirer le maximum de profit sur l'eau comme ils le font sur les hydrocarbures. C'est donc aussi l'idéologie de ce système de rente qu'il faut combattre parce qu'il s'appuie sur la corruption, la supériorité de l'intérêt spéculatif sur l'intérêt général.

## Atelier « De l'eau qui fait pschitt » : eau, gaz et pétrole de schiste »

**Vendredi 16 mars 2012 – 10h00/13h00**

**Coordination de l'atelier :** *Geert De Cock (Food & Water Watch) et Maxime Combes (ATTAC/AITEC), synthèse des interventions de représentants de pays européens et des Etats Unis.*

**Prise de notes, synthèse des interventions et rédaction :** *Bruno Hérail (Collectif Viganais)*

### **Campagne contre le gaz de schiste aux Etats-Unis (Wenonah Hauter – Food & Water Watch) :**

Dans le Wyoming, 25 000 puits ont été forés. Suite aux fracturations hydrauliques et aux forages, la qualité de l'air s'est détériorée et ne répond plus aux normes sanitaires. Un brouillard polluant couvre une partie de l'État. 250 résolutions bannissant la fracturation hydraulique ont été déposées par différentes communautés des USA.

### **La mobilisation en France (Estelle Tardy – Collectif Causse Mejean) :**

L'alerte autour des gaz et huiles de schiste a été lancée par deux journalistes entre mars 2010 et octobre 2010. Le ministre de l'environnement de l'époque a signé discrètement en mars 2010, trois permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures, liquides ou gazeux, dans le Sud de la France. En décembre 2010 et janvier 2011, deux réunions publiques sont organisées sur le Larzac, pour lancer la mobilisation. La population est invitée à créer des collectifs locaux. Une pétition commence à circuler (à ce jour, près de 115 000 signatures). Très rapidement, les collectifs se multiplient, particulièrement dans les périmètres de ces permis, mais également dans le bassin parisien. Le 26 février 2011 un rassemblement réunissant 20 000 personnes se tient à Villeneuve de Berg et les collectifs se réunissent en une première "rencontre de coordination nationale".

La fulgurante mobilisation citoyenne, ainsi que celle des élus locaux contraint le gouvernement à engager la discussion d'une loi « en procédure d'urgence ». Les parlementaires de tous bords se lancent dans le débat et déposent plusieurs projets de loi. C'est évidemment celui de la droite parlementaire, qui est

discutée, et voté le 30 juin 2011, puis promulguée le 13 juillet 2011. Cette loi interdit la fracturation hydraulique, sans pourtant la définir et contraint les détenteurs des permis à fournir un rapport, détaillant leur programme et les techniques de recherche envisagées. Après rapports, moins d'un an après le début de la mobilisation, le 13 octobre 2011, trois permis sont abrogés, précisément, ceux situés sur les territoires où la mobilisation est la plus intense, à ce moment ! Le 12 décembre 2011, Total, dont le permis de Montélimar est abrogé, engage un recours contre l'administration, et nous venons d'apprendre que Schuepach, titulaire des deux autres permis abrogés, dépose un recours et réclame à l'Etat français, 14 millions d'euros. 61 permis accordés sont toujours valides, et, pour nombre d'entre eux, suspects. Nous sommes en ce moment en pleine campagnes électorales, présidentielle et législatives. Plus de 80 autres, permis sont en cours d'instruction. Les codes miniers et de l'environnement ne sont pas encore en correspondance, nous ne sommes donc sorti de l'auberge !

La mobilisation perdure et même s'amplifie, notamment dans le Var, en Languedoc-Roussillon. Ces collectifs ont des fonctionnements très différents : de simple regroupement locaux de citoyens, des coordinations de collectifs locaux, avec ou sans statuts associatifs... Il convient donc de s'attarder un peu sur leur composition : Il y a des citoyennes et des citoyens qui s'engagent pour la première fois. Ils sont de toutes sensibilités, avec ou sans culture politique. Ils sont souvent parmi les plus actifs, et imaginatifs. Il y a aussi des citoyens qui ont déjà une expérience militante, par intermittence ou en permanence, dans différents mouvements sociaux, des ONG ou des formations politiques ou syndicales. Cette diversité nous offre la chance de compter parmi nous, non seulement des personnes qui disposent des notions (parfois même de l'expertise) qui nous sont indispensables, en droit, en géologie, en hydrologie, en politique de l'énergie... mais aussi des personnes qui n'y connaissent rien, qui veulent comprendre. Ensemble, ils fouillent, compilent et lisent des centaines de documents. Ils interrogent ceux qui savent, rédigent des synthèses. Il y a aussi les élus locaux, qui bien souvent, tombent de leur chaise en découvrant le dossier !

Cet aspect, totalement protéiforme de notre mobilisation, peut paraître désorganisé aux yeux de certains militants, formés dans des structures plus ou moins institutionnelles, mais, *in fine*, il renforce l'efficacité grâce à cette diversité. Chaque collectif agit comme il l'entend. Et ponctuellement, les collectifs se réunissent en coordination, qui sert de caisse de résonance quant une initiative locale peut, ou doit, s'élargir. Les collectifs s'appliquent à construire un espace de mutualisation des expertises, des initiatives, un lieu d'échange des savoirs. Les actions collectives sont également diversifiées : présence et prises de parole sur les marchés, durant les festivals, organisation de réunions publiques, avec projection du documentaire « Gasland », interventions d'experts, interpellations des parlementaires, des candidats, accompagnements des maires pour la rédaction d'arrêtés, recours juridiques... Mais nous ressentons majoritairement le besoin de nous engager, non seulement "contre", mais aussi "pour". Ainsi, la mobilisation contre ces hydrocarbures, que nous ne voulons pas, s'accompagne depuis le mois d'août de débats publics sur la sobriété, la transition énergétiques et les alternatives. Le rassemblement de Lézan a donné un vrai élan, à cette prise de conscience, en rassemblant plus de 15 000 personnes avec une déclaration commune, rédigée à cette occasion. La sauvegarde des paysages, des réserves en eau, des ressources touristiques (qui bien souvent sont indispensables pour compléter les revenus de l'agriculture), sont les principales motivations de ces citoyens. Du coup, une majorité des militants vivent dans les campagnes, sont agriculteurs, viticulteurs. Les associations de spéléologues et de pêcheurs se sont aussi, très vite engagées dans la bataille. Les acteurs des parcs naturels nationaux et régionaux nous apportent leur soutien. Enfin, l'essentiel du travail d'information qui reste à faire, est celui auprès des citoyens vivant dans les grandes villes. Ils n'ont pas conscience que l'eau de leur robinet peut être polluée.

Nous savons depuis le début que cette bataille sera longue et difficile. Nous savons qu'en face de nous, les industriels du pétrole disposent de moyens sans commune mesure avec les nôtres. Nous restons donc déterminés et confiants dans la prise de conscience des populations et aspirons à ce que la lutte soit globale, et converge avec les autres et partout sur la planète

**Mobilisation locale en Provence Côte d'Azur (Josiane Le Goff – Collectif Le Var dit non au gaz de schiste, le Var dit oui à la transition énergétique) :**

95 maires sur les 175 du département ont pris des arrêtés interdisant la fracturation hydraulique sur le territoire de leur commune et pour la préservation de l'eau à l'usage des habitants.

35% du pétrole extrait provient de puits offshore ; en 2015, 50% des nouveaux forages seront offshore. Il n'y a pas de convention en ce domaine. Les pétroliers quadrillent la Méditerranée pour le gaz mais, de plus en plus, pour le pétrole. Précision sur le projet Gold : les Etats Unis développeraient des armes climatiques bien que ce soit interdit par les accords internationaux.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/High\\_frequency\\_active\\_auroral\\_research\\_program](http://fr.wikipedia.org/wiki/High_frequency_active_auroral_research_program)).

La technologie militaire du projet HAARP, en Alaska, utilise des antennes afin de transformer, en la bombardant d'ion, des parties de la ionosphère en miroir permettant, entre autres, de sonder le sol de la terre avec des ondes à hautes fréquences pour connaître la composition des sous sol et repérer les terres riches en pétrole, gaz, huile, métaux rares (lithium, iridium, ...) en vue de futures exploitations. D'après l'intervenante, le projet Gold existe, peut-être parce qu'ils savent, déjà, qu'il y a des ressources minières sous la couche de sel.

**Mobilisation contre le gaz de schiste en Bulgarie (Borislav Sandov – National civil committee against shale gas studies and exploration through hydraulic fracturing in Bulgaria) :**

La mobilisation a commencé il y a 6 mois. Le 18 janvier 2012, le Parlement a interdit l'usage de la fracturation hydraulique. Nous ne parlons jamais de risques mais de faits car ces risques sont déjà des réalités prouvant qu'il s'agit d'une technologie diabolique.

Il faut toujours demander l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation ayant recours à la fracturation hydraulique. Il faut obtenir un moratoire contre la fracturation hydraulique, puis des lois en restant sur cet objectif pour ne pas se disperser.

Nous attirons l'attention des médias avec des actions régulières de petites ou de grandes ampleurs, semaine après semaine, en profitant de tous les événements politiques, sportifs ... Nous parlons de la sécurité de l'eau mais également de sécurité alimentaire, du respect de la propriété des biens, des personnes, de la destruction des paysages et des zones agricoles... Nous faisons référence aux alternatives, aux énergies renouvelables...

Nous dénonçons les spéculations des compagnies pétrolières et gazières et leurs pratiques de corruption pour favoriser la prise de décisions étatiques qui leur soient favorables.

Des groupes de Bulgares vivant à l'étranger nous soutiennent et participent aux actions dans leur pays de résidence. Nous utilisons les réseaux sociaux : 60 000 personnes participent à la mobilisation sur facebook.

Nous avons mis en place des groupes de travail scientifique, communication ...

Le 4 janvier 2012, 15 000 manifestants se sont réunis dans 15 villes de Bulgarie ce qui a fait une forte impression, notamment auprès de parlementaires. Le 18 janvier 2012, une manifestation s'est tenue devant le Parlement : 166 députés ont voté contre l'utilisation de la fracturation hydraulique et 6 pour.

Présentation de Borislav Sandov : [http://prezi.com/yzk33b\\_9osr1/fraking-vs-water/](http://prezi.com/yzk33b_9osr1/fraking-vs-water/)

**Mobilisation contre le gaz de schiste en Pologne (Marta Rozmyslowicz – Collectif Syrena) :**

Le pétrole et le gaz sont propriétés de l'État. Les gens découvrent, un jour, qu'il y a un forage devant chez eux sans pouvoir s'y opposer, ni résister (situation vécue par l'intervenante). A Varsovie, la semaine prochaine, il y aura trois conférences sur la fracturation hydraulique et la stratégie gouvernementale contre les opposants au GdS. Ces conférences nombreuses ont lieu dans tout le pays. Il s'agit de campagnes lancées pour « éduquer » la population aux nouvelles technologies ; mais les gens résistent. Le

gouvernement fera tout pour que les contestations n'aboutissent pas, au prétexte de ne plus dépendre de Gazprom.

Présentation d'une image de vidéo sur une zone d'extraction où les eaux usées sont stockées illégalement provoquant un scandale relayé par les médias locaux ; les médias nationaux sont pro GdS comme les fonctionnaires.

En mai 2011, le Ministre de l'environnement a garanti avec une loi la sécurité de l'exploration et de l'exploitation par fracturation hydraulique. Dernièrement, sept personnes ont été arrêtées pour corruption dans l'obtention des permis par corruption. Finalement, la colonisation du pays est en cours et le gouvernement, comme les députés, vont de l'avant. Les services secrets ont obtenu que le concepteur de notre site Internet national abandonne sa construction ; ce qui fait que nous n'avons toujours pas de site. Les militants sont menacés ou victimes de tentatives de corruption (offre de voiture...). Sur certains sites d'exploitation de gaz de schiste, les habitants sabotent les installations.

**Autriche** (message de soutien) : Le 2 mars 2012, deux maires concernés ont refusé leur autorisation à la compagnie autrichienne qui se retire en déplorant la manipulation et la désinformation de la population. Le prochain but est d'obtenir l'interdiction.

**Québec** (message de soutien) : Pas de nouvelles activités de forage depuis deux ans. C'est un moratoire implicite que les Québécois veulent explicite. Évaluation en cours des risques liés à la fracturation hydraulique faite par l'Université d'Aberdeen, en Écosse, fortement financée par les pétroliers.

**Mobilisation contre le gaz de schiste en Allemagne (Rozenn Le Calvez – Collectifs allemands contre la fracturation hydraulique) :**

Au début, sans connaissance en la matière, nous sommes devenus des experts aux yeux de la presse comme des politiques. La situation est compliquée du fait de l'organisation du territoire en landers ayant certaines prérogatives. Les landers à majorité vert-socialiste s'opposent contrairement aux landers à majorité néolibérale qui soutiennent l'industrie gazière, tout comme le gouvernement fédéral.

Des fracturations hydrauliques ont lieu depuis 30 ans pour réactiver des poches et tester la technologie. Selon le lobbying des pétroliers et gaziers, l'abandon du nucléaire impose le recours au gaz, garantissant le versement de taxes, la préservation de l'emploi et la capacité d'être compétitif sur le marché mondial de la fracturation hydraulique. Les centrales à gaz produisent 20% de l'électricité ; 40 % du gaz vient de Russie.

En Allemagne, les gens ne manifestent pas dans la rue. Par contre, ils favorisent les discussions à tous les échelons politiques, locaux, régionaux et nationaux.

Le jumelage nous intéresse notamment s'il permet la venue de députés opposés au GdS pour qu'ils rencontrent nos élus restant frileusement à l'abri de leur bureau.

Il serait important d'organiser une manifestation internationale.

Trouver un sigle international. En Allemagne, c'est la main rouge, signe de protestation neutre pour que les gens nous posent des questions. Elles sont plantées dans les jardins, au bord des routes, ...

Site : <http://www.gegen-gasbohren.de>

**Mobilisation contre le gaz de schiste en Irlande (Susan Griffin) :**

Il y a deux zones de fracturation. L'une pour deux permis en vue de faire de la recherche, au sud ; l'autre pour l'exploration, en Irlande du nord. L'Irlande est un pays où il pleut beaucoup et aux rivières nombreuses ; d'où la peur de la pollution durable des nappes phréatiques. Le fleuve Shannon passe à proximité du forage d'Irlande du nord et traverse dix comtés en partageant l'Irlande d'est en ouest.

La mobilisation brise la loi du silence pour informer les citoyens et les élus. Après les réunions, nous

donnons un petit kit pour montrer aux gens ce qu'ils peuvent faire. Le ministère accepte que les entreprises fassent de la recherche et le gouvernement ne fera rien s'il voit que c'est risqué. En janvier 2012, nos flyers ont été diffusés par la poste, leur donnant un aspect plus officiel, notamment auprès des paysans isolés. Cela nous a coûté cher mais ce fut efficace. Le 17 mars, jour de la Saint Patrick, il y aura des défilés dans toutes les villes. Pour les produits, création d'un label « *garanteed fracking free* » avec un cahier des charges simple se limitant à : « pas de fracturation hydraulique sur le territoire de production ». Il nous faut entretenir la motivation et l'implication des gens.

### **Espagne (Samuel Martin Sosa – Ecologistas en Accion) :**

La fracturation hydraulique est peu connue des gens. La presse en parle peu ; la télévision un peu plus. Nous sommes arrivés tardivement sur cette lutte, alors que les permis étaient accordés depuis 2008. Il n'y a que des mobilisations locales sans coordination nationale d'où des implications plus ou moins importantes.

Il y a beaucoup de permis pour l'exploitation des hydrocarbures mais on ne peut pas savoir ceux concernant le GdS. La loi interdit de communiquer le mode d'exploitation. Il y a des interférences entre les compétences régionales et nationales.

Pour le moment, il n'y a pas eu un seul forage suite aux permis accordés depuis trois ans ; ils devraient commencer cette année, au Pays basque.

Les municipalités jouent une partie importante en se mettant de notre côté. Il faut renforcer les alliances avec les commissions ouvrières, les agriculteurs..., contre la fracturation hydraulique. Avec un objectif majeur : protéger les nappes phréatiques et le maintien de l'accès à l'eau potable dans les villes.

Il nous faut obtenir des études d'impact environnemental. Un tribunal a décidé d'un moratoire en attendant de savoir si une étude d'impact serait nécessaire ou pas.

Il est proposé aux municipalités un label « territoire libre de fracturation hydraulique », avec panneaux à l'entrée des villes.

A l'issue de cet atelier, un texte a été proposé :

### **Conclusions et propositions – Atelier Marseille – 16 mars 2012 Contre les gaz / huiles de schiste et la fracturation hydraulique, construisons un mouvement international !**

Réunis à Marseille ce vendredi 16 mars à l'occasion du Forum Alternatif Mondial de l'eau, nous, activistes et militants engagés dans la lutte contre les gaz de schiste en Bulgarie, Pologne, Irlande, Allemagne, Espagne, Etats-Unis, France, etc. réaffirmons avec détermination notre opposition catégorique à toute exploitation de gaz et huiles de schiste et à toute utilisation de la fracturation hydraulique sur nos territoires.

Comme le montrent de nombreux exemples aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre et ailleurs, l'exploitation de gaz et huiles de schiste suscite d'innombrables pollutions chimiques et toxiques, des conséquences sanitaires sur les populations, le gaspillage d'eau potable, la destruction des territoires, des tremblements de terre, de très importantes émissions de gaz à effets de serre. Nous n'en voulons pas, ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain..

Suite à nos mobilisations citoyennes, particulièrement celles des populations locales les plus concernées, la fracturation hydraulique est interdite, ou sous des formes diverses de moratoire ou restrictions, dans plusieurs centaines de lieux sur la planète.

Pour étendre ces mobilisations, nous nous engageons :

- à renforcer notre travail de coordination européenne et internationale ;

- à rédiger un document de positionnement commun et une pétition internationale contre la fracturation hydraulique ;
- à convenir d'un calendrier commun ;
- à construire une journée de mobilisation internationale commune le plus rapidement possible ;

**Parmi les dates de prochaines initiatives évoquées :**

- 17 mars : Journée de mobilisations en Irlande ; Manifestation à Marseille (France) !
- 8 avril : Trafalgar du gaz et pétrole à La Seyne-sur-Mer (France)
- 5 mai : Journée internationale contre les sables bitumineux
- 9 mai : Forum européen à Bruxelles  
(à compléter...)

**Ont contribué à la rédaction de ce document :** Geert de Cock (*Food & Water Watch*), Maxime Combes (*Attac France*), Vincent Espagne (*collectif Plaines du Languedoc*, France), Estelle Tardy (*Collectif Causse Méjean*, Lozère, France), Borislav Sandov (*National civil committee against shale gas studies and exploration through hydraulic fracturing in Bulgaria*, Bulgarie), Marta Rozmysłowicz (*Collectif Syrena*, Pologne), Rozenn Le Calvez (*collectifs allemands contre la fracturation hydraulique*, Allemagne), Susan Griffin (*Fracking Free Ireland*, Irlande), Samuel Martin Sosa (*Ecologistas en Accion*, Espagne).

## Table ronde de synthèse « Contrer l'extractivisme, défendre l'eau » : Conclusions du débat – ébauche d'une feuille de route

**vendredi 16 mars 2012 – 15h30/18h**

**Animation :** Anna Bednik (*Collectifs ALDEAH et « Ile-de-France non aux gaz et pétrole de schiste », association France Amérique Latine*) et **Juliette Renaud** (*les Amis de la Terre*)

**Synthèse par Anna Bednik**

Cette table ronde a réuni les participants à toutes les activités articulées autour de l'axe thématique « eau et extractivisme » (hydrocarbures, gaz et pétrole de schiste, mines et barrages) pour un débat « intersectoriel ». Elle s'est donné pour objectif, à partir des conclusions de chaque « secteur de lutte » et de chaque thème traité, d'entamer une réflexion commune sur les moyens d'action et l'intérêt des articulations entre nos différents mouvements qui combattent les multiples visages de l'extractivisme, au Sud, comme au Nord. Ci-dessous, ses principales conclusions.

**Positionnements stratégiques :**

- Ne pas déléguer nos résistances, nous méfier de l'institutionnalisation et de la récupération par le capitalisme
- Nommer l'ennemi : non seulement les entreprises extractivistes, mais aussi les gouvernements, les IFIs, les traités/accords internationaux, etc.
- Lier nos résistances à la construction d'alternatives (locales et de modèles de société)
- Poser la question de la demande: combattre l'extractivisme, c'est aussi changer les modes de consommation.
- Définition large de l'extractivisme: les luttes contre l'exploitation commerciale de l'eau (« extractivisme de l'eau minérale »), le modèle agro-industriel, les barrages, ou encore les



fausses solutions à la crise écologique, comme les agro-combustibles, combattent aussi le modèle extractiviste

### Orientations pour nos actions :

- **Du local au global:**
  - o Défendre nos territoires menacés: **luttons locales, ancrés sur les territoires**
  - o **Faire de la sorte qu'elles deviennent des « problèmes » nationaux** (ex. référendum italien contre la privatisation de l'eau) **et internationaux**, à travers les questions universelles qu'elles posent (ex. « eau bien commun »), et la force des mobilisations
- Mener simultanément **actions juridiques** et **mobilisations populaires** (en tenant compte aussi des situations d'illégalité, du défaut de respect des lois et des jugements, etc.); occuper/**se réapproprier tous les espaces** : rue, politique, presse, juridique, etc.
- **Réseaux.** Créer des ponts entre les luttes sectorielles (hydrocarbures, mines, barrages, agro-industrie, etc.), du Nord et du Sud ; mise en réseau pour « nous connaître et nous reconnaître », partager les outils, échanger les savoirs.
- **Travailler à la construction d'alternatives**
  - o Commencer le changement par nous-mêmes (notamment dans notre façon de nous organiser, de nous mettre en relation),
  - o En commençant par nos territoires : transition énergétique et villes en transition, scénario Negawat; soutien des activités productives locales (ex. agriculture paysanne) ; défense des biens communs ; mise en lien des alternatives locales

### Engagements à court et moyen terme :

- Travailler à la création du **Tribunal Pénal International sur les délits environnementaux** :
  - o Etablir les principes généraux (1) ; rédiger le traité fondateur sur la base du Traité de Rome (2) ; lobbying et pression pour l'adoption du Traité par les Etats (3),
  - o Techniquement : liste de mails et espace partagé we-riseup « Eau et extractivisme »
- Créer un **site Internet permettant aux victimes des délits environnementaux de déposer leurs plaintes** et de demander conseil juridique, fourni par le réseau des procureurs environnementalistes et autres associations de juristes, à impliquer dans l'initiative (ex. la REDAJ et la AAAA en Argentine)
- Coordonner les initiatives des **Marches pour l'Eau** réalisées (Pérou, Equateur,..) et à venir
- **Mutualiser les expériences (avancées et limitées) de rédaction des lois** relatives aux différents secteurs d'activité dans différents pays (ex. interdiction de l'utilisation du cyanure et du mercure, de la fracturation hydraulique, des mines à ciel ouverts utilisant des substances toxiques, loi des glaciers, etc.).

### Outils :

- **Juridiques** : entre autres, droit pénal (mettre les responsables en prison), droits de l'homme et Cours régionales (comme la CIDH), droits des peuples indigènes (Convention 169 de la OIT,

- Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, lois nationales), droits de la nature (Equateur et Bolivie),
- **Démocratie** : exiger des référendums sur les territoires menacés / organiser des consultations populaires autogérées
  - **Conscientisation/mobilisation** : utilisation d'images
  - **Réseaux** : Jumelages entre villes et villages en résistance dans différents pays

**Agenda international :**

- Rio +20

Declaración de los participantes en las actividades del eje temático « Agua y extractivismo »

*Declaración redactada colectivamente al terminar la mesa redonda de síntesis del eje temático, el 16 de marzo de 2012*

## Déclaration des participants aux activités de l'axe thématique « Eau et extractivisme » du FAME 2012

*Déclaration rédigée collectivement à l'issue de la table ronde de synthèse de l'axe thématique, le 16 mars 2012*

Nous qui appartenons aux différentes luttes contre l'extractivisme – exploitation des biens naturels à échelle industrielle – dans toutes ses formes (hydrocarbures y compris gaz et pétrole de schiste, mines, grands barrages, modèle agroindustriel, etc.), originaires de nombreux pays du Sud et du Nord, nous nous reconnaissons comme faisant tous partie du même combat, en lien avec toutes les luttes pour l'eau.

Nous dénonçons la criminalisation de la résistance sociale pour l'eau, dont le dernier exemple est l'assassinat le 15 mars, de Bernardo Vasquez Sanchez qui luttait contre les entreprises minières au Mexique.

Nous dénonçons non seulement les multinationales extractivistes, mais aussi les institutions financières internationales, traités internationaux, et gouvernements qui soutiennent ce modèle.

Nous demandons la création d'une Cour Pénale Internationale sur les délits environnementaux, pour juger les crimes de lèse humanité contre les peuples.

Enfin, nous appelons non seulement à lutter contre l'extractivisme mais aussi à changer les modes de consommation, pour mettre fin à la surconsommation et au dogme de la croissance économique qui poussent à l'accélération de l'extraction des biens naturels.

*Programme des activités de l'axe thématique "Eau et extractivisme" au FAME : [www.fame2012.org/files/eauext.pdf](http://www.fame2012.org/files/eauext.pdf)*